

Nicolas PILUSO
Maître de conférences HDR
Université Toulouse III Paul Sabatier
CERTOP-CNRS

Le rôle de l'incertitude dans la théorie du chômage de Keynes

Le rôle de l'incertitude dans la théorie du chômage de Keynes

Résumé

Cet article a pour but d'analyser d'une nouvelle façon le rôle de l'incertitude dans la théorie du chômage involontaire de Keynes. Le concept d'incertitude n'a aucun rôle dans le modèle de Keynes issu de la synthèse néoclassique : ce dernier débouche sur un résultat de chômage involontaire par la violation de la loi de Walras. La section 1 montre l'écart entre les résultats de Glustoff et la théorie de Keynes. Elle concerne la question de la flexibilité du salaire. La section 2 explique cet écart par l'intervention de l'incertitude dans l'analyse keynésienne.

Classification JEL : B22, E12, E24

The role of uncertainty in the unemployment theory of Keynes

Abstract

This paper aims at analysing the role of uncertainty in Keynes theory of involuntary unemployment. This concept has no role in the model of Keynes resulting from the neoclassic synthesis: a result of involuntary unemployment equilibrium is obtained as to the violation of Walras law. Section 1 shows the gap between Keynes analysis of unemployment and Glustoff's model. It concerns the question of wage flexibility. Section 2 tries to underline that uncertainty has actually a role in the relationship between wage and employment.

JEL Classification: B22, E12, E24

Introduction

Nombreux sont les économistes se réclamant d'une approche keynésienne « radicale » qui considèrent que l'incertitude est le concept central de la *Théorie générale* ainsi que des articles qui lui sont postérieurs. Se sont-ils pourtant

:

interrogés réellement sur le rôle que peut jouer ce concept dans l'économie de Keynes, ou plus précisément, sur le résultat théorique qu'il a permis d'obtenir ? Après analyse, la réponse n'est pas forcément évidente.

L'approche post-keynésienne ne possède pas à son actif de démonstration de la condition d'existence du chômage involontaire d'équilibre. Or, si l'on suit le raisonnement de J. Cartelier (1996), lui-même étayé par le modèle de Glustoff (1958), l'incertitude ne permet d'exhiber aucun résultat de chômage involontaire d'équilibre tant que n'a pas été rejeté en amont le « second postulat classique ». Elle est absente de la démonstration d'existence d'équilibres de chômage involontaire de Glustoff (1968). Cette dernière ne tient en effet qu'à l'existence d'une asymétrie entre entrepreneurs et salariés.

Pourtant, force est de reconnaître que l'insistance de Keynes sur ce concept d'incertitude est bien réelle ; ne dit-il pas effet que ce qui le sépare fondamentalement de la théorie « classique » est la reconnaissance de ce que le futur n'est pas probabilisable ? Comprendre un tel paradoxe nécessite de pousser plus loin l'analyse et de rechercher les éléments de la théorie du chômage involontaire qui font appel au concept d'incertitude.

Le but de Keynes dans la *Théorie générale* est de montrer que le capitalisme engendre du chômage de manière chronique, alors même que la structure de l'économie est parfaitement concurrentielle (prix et salaire flexibles). Or, comme le souligne J. Cartelier (2000), il demeure un écart entre le résultat de Glustoff et la conjecture de Keynes, concernant précisément l'hypothèse de flexibilité des salaires. Cet écart est le symptôme de ce qu'il manque à la construction du premier une caractéristique incontournable de l'économie de Keynes : l'incertitude. Dans le cadre de la théorie keynésienne, il s'avère que la démonstration de l'inefficacité d'une baisse du salaire sur le volume d'emploi appelle l'hypothèse d'incertitude radicale.

Nous expliquerons ainsi dans un premier temps l'écart entre les résultats de Glustoff et Keynes, pour ensuite fournir une nouvelle interprétation du rôle de l'incertitude dans la théorie du chômage involontaire.

1. La relation salaire/emploi chez Glustoff et Keynes

Dans le modèle de Glustoff (1968) et de J. Cartelier (1995), le taux de salaire monétaire a une borne inférieure. L'équilibre de chômage involontaire est rendu possible dans

:

la mesure où l'hypothèse d'asymétrie entre entrepreneurs et salariés, prenant la forme du rejet du « second postulat classique », aboutit à exclure le marché du travail de la loi de Walras. L'existence d'un chômage involontaire sur le marché du travail n'induit en aucun cas un déséquilibre symétrique sur les autres marchés, impulsant un processus d'ajustement. Si le taux de salaire réel est tel qu'il n'assure pas l'équilibre du marché du travail, le niveau des prix sur les autres marchés n'a aucune raison de se modifier, puisque du fait de la loi de Walras restreinte, ils sont en équilibre. C'est ce résultat, précisément, qui est inconcevable dans le cadre du schéma walrassien standard.

Cependant, rien n'empêche *a priori* de penser que le déséquilibre du marché du travail puisse se résorber par un ajustement du salaire nominal. La fixité supposée du salaire s'y oppose. Dans un modèle d'équilibre général standard, cette dernière ne produit aucun type de déséquilibre puisque l'ajustement peut se réaliser par le niveau du prix des biens. Or ici, compte-tenu de la loi de Walras restreinte, la rigidité du salaire a pour effet de bloquer la résorption du chômage involontaire, quand bien même ce dernier n'est imputable qu'à la désactivation de la fonction d'offre de travail¹.

Le lien salaire/emploi chez Keynes est sensiblement différent puisque l'auteur de la *Théorie générale* affirme qu'il n'y a rien à espérer, en général, d'une baisse du taux de salaire pour le niveau d'emploi. Il coule de source qu'une telle variation de salaire, à compter du moment où elle laisse la demande effective inchangée, n'est pas susceptible de résorber le chômage comme l'entrevoit le modèle de Glustoff. « Or, cette hypothèse conduit à un escamotage du problème (...). La question à résoudre est précisément de savoir si la réduction des salaires nominaux laissera subsister ou non une demande effective globale qui, mesurée en monnaie, sera égale à la demande antérieure ou n'aura pas, du moins, subi une réduction pleinement proportionnelle à celle des salaires nominaux » (Keynes 1936, p. 265).

Keynes examine les effets potentiels d'une baisse du taux de salaire nominal sur le niveau d'emploi, en analysant ses conséquences directes sur les déterminants de la demande effective, à savoir la propension à consommer, la courbe de

¹ Nous entendons par désactivation de l'offre de travail la substitution, dans la contrainte budgétaire du consommateur, de la demande de travail des firmes à l'offre de travail des ménages. Cela signifie que ces derniers n'ont plus la maîtrise de la contrainte budgétaire, expression de rejet du « second postulat classique » et de l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés (C. Benetti, 1998).

préférence pour la liquidité et celle de l'efficacité marginale du capital.

En ce qui concerne l'effet de la variation de salaire sur le multiplicateur nous dit Keynes, « *on ne peut que le conjecturer* » (1936, p. 268). La baisse du salaire entraînant une baisse des prix, des transferts dans la répartition des revenus s'opèrent entre les salariés et les autres facteurs de production, mais aussi entre les entrepreneurs et les rentiers. Ces derniers sont susceptibles de modifier la propension à consommer de la communauté, qui est une moyenne des différentes propensions des classes sociales constitutives de la société, dans le sens de la baisse.

Sur le marché de la monnaie, la baisse des prix consécutive à celle du taux de salaire augmente l'offre réelle de monnaie. Il en résulte une baisse du taux d'intérêt, qui est de nature à stimuler l'investissement, la production et donc l'emploi. Pour annuler cet effet, il faut supposer soit une demande de monnaie infiniment élastique (cas de la trappe à liquidité), de sorte qu'il n'y ait pas baisse du taux d'intérêt, soit l'inélasticité de l'investissement par rapport au taux d'intérêt². Dans de telles configurations, la baisse du taux de salaire ne ferait que provoquer une baisse du niveau des prix proportionnelle, laissant le salaire réel et l'emploi inchangés. Cependant, là n'est pas le fond de l'argumentation de Keynes pour montrer l'inefficacité d'une baisse de salaire sur le niveau d'emploi. L'essentiel de l'analyse doit se porter, d'après l'auteur, sur le sens du déplacement de la courbe d'efficacité marginale du capital.

Les effets d'une variation du salaire sur la valeur estimée du capital peuvent être variables. Keynes estime qu'une baisse du salaire n'a un effet favorable sur l'investissement que si aucune nouvelle diminution n'est à attendre. Ainsi, une politique de salaires souples, s'adaptant à une conjoncture défavorable par un fléchissement progressif, induit une chute de la confiance et de l'investissement. Si une baisse du taux de salaire peut contribuer à redonner confiance aux entrepreneurs, il se peut que les mouvements syndicaux des salariés réfrènent rapidement leur optimisme. C'est sans compter, en outre, que les entreprises verraient la charge réelle de leur dette augmentée suite à la baisse des prix subséquente. On trouve donc au problème de l'impact d'une baisse du salaire nominal sur le prix de demande du capital des solutions multiples :

² Notons que l'inélasticité de l'investissement par rapport au taux d'intérêt a été mise en évidence par la plupart des travaux empiriques portant sur la question.

« la contingence favorable à l'efficacité marginale du capital est celle où l'on croit que les salaires nominaux ont atteint leur minimum et que leurs variations ultérieures sont orientées vers la hausse. La contingence la plus défavorable est celle où chaque réduction affaiblit la confiance dans leurs chances de se maintenir par la suite » (Keynes 1936, p. 270). En somme, s'« il n'y a pas de raison de croire qu'une politique de salaires souples puisse maintenir un état permanent de plein-emploi » (Keynes 1936, p. 271), c'est parce que les effets d'une baisse du taux de salaire sur l'emploi transite par la formulation des anticipations des entrepreneurs, sujette à une psychologie « capricieuse ». Le climat de confiance qui habite les entrepreneurs n'obéit pas à de règles spécifiques et la diminution du salaire n'a pas de répercussion mécanique sur l'orientation à la hausse ou à la baisse de l'efficacité marginale du capital.

L'incertitude n'apparaît pas comme une hypothèse stérile dans la théorie du chômage involontaire de Keynes : elle est un pièce nécessaire, comme nous le verrons dans le prochain paragraphe, pour contester les conclusions du modèle d'équilibre général walrassien.

2. Le rôle de l'incertitude dans la théorie du chômage involontaire

La démonstration de Glustoff semble n'accorder, comme nous l'avons vu, aucune importance à l'incertitude. Pourtant, elle bute sur l'hypothèse de borne inférieure du salaire, borne supposée être au-dessus du niveau pour lequel le plein-emploi pourrait se rétablir. Keynes a en revanche essayé de montrer que la baisse du salaire n'a que peu de chances d'assurer une augmentation de l'emploi. L'auteur de la *Théorie générale* parvient à un tel résultat parce que d'après nous, le cadre qu'il a dressé au fil de l'ouvrage est celui d'une économie gouvernée par des prix conventionnels, dont nous expliquons la nature plus bas. L'effet de la variation du salaire sur l'emploi transite par son effet sur la demande effective qui dépend elle-même de l'état d'optimisme ou de pessimisme des agents économiques. C'est parce que la baisse du salaire transite par le prisme des représentations des agents, confrontés à un futur incertain, que l'efficacité marginale du capital a toutes les chances de ne pas augmenter. Nous défendons l'idée que l'hypothèse d'incertitude est nécessaire à la théorie keynésienne pour fonder la thèse selon laquelle la parfaite flexibilité des salaires n'a pas forcément d'impact positif sur le volume d'emploi. Dans un premier sous-paragraphe, nous explicitons le rôle que peut avoir l'incertitude dans la remise en cause

:

de la relation traditionnelle salaire/chômage. Dans un second temps, nous proposons une grille d'interprétation sur l'attitude de Keynes qui a consisté à considérer momentanément dans son analyse le salaire monétaire comme fixe.

2.1 Prix conventionnels, salaire et chômage

On pourrait considérer que l'incomplétude de la démonstration de Glustoff tient seulement au fait que sa construction théorique n'est pas un modèle d'équilibre temporaire. Ce dernier implique que soit donnée une relation entre les prix futurs (salaire et taux d'intérêt y compris) et les prix présents. Cette relation est continue et peut être quelconque: elle est arbitraire et s'accommode de toutes les hypothèses sur les états de l'opinion. Cette relation, traditionnelle dans les modèles d'équilibre temporaire ne se distingue pas de celle utilisée implicitement par Keynes au chapitre 19. Il suffirait donc d'établir un modèle d'équilibre temporaire (comme celui de L. Walras) et d'intégrer une relation quelconque entre l'efficacité marginale du capital et le taux de salaire. La notion d'incertitude permet alors de justifier le caractère quelconque de la fonction d'anticipation. Nous pouvons dire ainsi que compte tenu de l'incertitude dont le temps est vecteur, les conséquences de la baisse des salaires passent par l'ensemble des anticipations des entrepreneurs (et des marchés financiers).

Il est généralement reconnu chez les post-keynésiens que la décision d'investir est le point de départ du schéma de détermination du niveau d'emploi dans la *Théorie générale* (J. Cartelier, 1995).

L'investissement dépend pour Keynes de deux variables : la valeur estimée du capital d'une part (contenue dans le prix de demande du capital), elle-même fonction du cours boursier³ et du taux d'intérêt attendu, et du taux d'intérêt constaté d'autre part. Keynes explique dans le chapitre 12 de la *Théorie générale* que le cours boursier est formé selon une logique conventionnelle parce qu'il est le produit des anticipations d'« entreprise » et de « spéculation » des intervenants sur le marché financier, en opposition aux

³ Pour expliquer le lien entre cours boursier et investissement productif, Keynes affirme au détour d'une note de bas de page dans le même chapitre que « si les actions d'une société sont cotées assez cher pour qu'elle puisse augmenter son capital en émettant à des conditions favorables des actions nouvelles, les conséquences qui en découlent sont les mêmes que si elle pouvait emprunter à un taux réduit. Nous décrirons maintenant cet état des choses en disant que l'évaluation du cours des titres existants implique une hausse de l'efficacité marginale du type de capital correspondant et produit par suite le même effet qu'une baisse du taux d'intérêt » (1936, p. 167).

fondamentaux (états de la nature, technologie, et préférences des agents) de la théorie « classique ». Le taux d'intérêt est gouverné par la disposition du public à demander de la monnaie à fin de spéculation. Le point de départ du schéma logique de Keynes n'est en fait jamais que le fruit de la psychologie de masse des intervenants, celle des entrepreneurs, des agents qui épargnent et arbitrent entre monnaie et titres, et enfin des détenteurs du capital financier.

L'investissement une fois réalisé, la propension marginale à consommer étant donnée, le montant du revenu global est déterminé, de même que le niveau d'emploi. Compte tenu de ce que le salaire nominal est exogène, la productivité marginale du volume d'emploi fournit le taux de salaire réel et donc le niveau général de prix. Le niveau de l'emploi et le niveau général des prix varient donc au gré des fluctuations a) du cours boursier b) de l'état psychologique des entrepreneurs quant à la valeur des biens d'investissement c) de l'état d'opinion sur le taux d'intérêt d) des motifs subjectifs exposés dans le chapitre 9 de la *Théorie générale* déterminant la propension marginale à consommer.

L'incertitude est une constance dans la représentation keynésienne du marché, si bien que l'ensemble des prix⁴ coordonnant les décisions individuelles apparaît comme une pure « convention » : en lieu et place des fondamentaux de la théorie standard (préférences des consommateurs et technologie de production), les états de l'opinion sur la demande future, contenus dans le prix de demande du capital (ou efficacité marginale du capital) et le taux d'intérêt constituent les paramètres du modèle keynésien. Le propre de ces paramètres exprimant l'incertitude est de n'obéir à aucune loi et d'être très instables : ils sont le fait des esprits animaux des entrepreneurs. Contrairement aux fondamentaux de la théorie standard, les états de l'opinion ne renvoient à aucune structure stable et objective qu'il serait éventuellement possible d'expliquer (comme par exemple la structure des dotations initiales et l'état de la technologie dans le modèle Arrow-Debreu). On peut donc parler de prix et d'emploi déterminés de façon « conventionnelle », au sens où ils sont gouvernés par les vues sur l'avenir des entrepreneurs et le climat de confiance qui règne chez les agents économiques en général.

⁴ Cet ensemble de prix comprend le prix de demande du capital, le taux d'intérêt, le cours boursier, ainsi que le niveau général des prix des biens.

Cette représentation du marché est intéressante parce que sa prise en considération est d'importance pour la théorie du chômage.

Dans ce cadre en effet, les entrepreneurs et les détenteurs du capital financier ne sont aucunement assurés d'une part de l'évolution future des salaires après leur baisse, d'autre part de la réaction de la classe des salariés, et enfin de l'évolution future de la demande qu'elle provoquera, via les mouvements induits de la propension à consommer. *En situation d'incertitude, il est possible d'affirmer qu'en général, la flexibilité du taux de salaire nominal n'offre aucune garantie de plein-emploi de la main d'œuvre.*

Cette proposition peut aussi être étayée du point de vue de des effets potentiellement multiples d'une variation du salaire sur le cours boursier et la courbe de préférence pour la liquidité. A compter du moment où l'on considère, comme Keynes, que le cours boursier est le produit de l'opinion des intervenants sur le marché boursier⁵, cela signifie que l'effet d'une variation du salaire sur ce dernier n'est pas prévisible dans un contexte d'incertitude. Tout dépend des paris sur l'avenir des agents intervenant sur le marché financier. Nous avons vu dans la première section qu'une baisse du salaire équivaut à une augmentation de l'offre de monnaie sur le marché monétaire par le biais d'une baisse du niveau général des prix. La baisse du salaire réduit le taux d'intérêt, augmente l'investissement et par suite diminue le chômage. Or ici, la baisse du salaire a des conséquences potentiellement multiples sur le marché boursier. Conséquemment, son effet est variable sur le marché de la monnaie. Imaginons que la baisse du salaire engendre une baisse du prix des actions, parce qu'interprétée comme un signe de mauvaise situation financière des entreprises. Cela implique que la demande d'actifs risqués diminue ; en contrepartie, la préférence pour la liquidité est susceptible d'augmenter, de sorte que le taux d'intérêt ne baisse pas ou même augmente.

L'incertitude est donc indispensable à l'accomplissement du projet de Keynes. L'asymétrie entre entrepreneurs et salariés lui a permis d'obtenir un résultat d'équilibre de chômage involontaire. Sa persistance ne peut être obtenue que si l'on considère que l'économie dont il est question est régie par des prix conventionnels, eux-mêmes gouvernés par les anticipations « fantaisistes » et auto-réalisatrices des agents économiques. Il est ici possible de comprendre

⁵ Keynes parle d' « évaluation conventionnelle, fruit de la psychologie de masse d'un grand nombre d'individus ignorants » (1936, p. 169).

pourquoi Keynes précisait dans la préface à l'édition anglaise de la *Théorie générale* qu' « une économie monétaire est essentiellement, comme nous le verrons, une économie où la variation des vues sur l'avenir peut influencer sur le volume actuel d'emploi, et non sur sa seule orientation » (1936, p. 15).

2.2 Pourquoi Keynes a-t-il considéré comme fixe le salaire nominal ?

Certes, les post-keynésiens ont toujours rejeté les modèles macroéconomiques de la synthèse en arguant qu'ils font reposer l'origine du chômage sur la rigidité du salaire nominal, ou, de manière équivalente du point de vue du résultat, sur l'illusion monétaire des offreurs de travail. Mais force est de reconnaître que Keynes a largement ouvert la brèche en repoussant une analyse complète des effets de la flexibilité du salaire sur l'emploi jusqu'au chapitre 19. Pourrait-on dire alors, en suivant T. Laurent et H. Zajdela (1999), que le projet de Keynes (la démonstration d'un équilibre de chômage involontaire en concurrence pure et parfaite) est étayé par un modèle (la théorie macroéconomique présentée dans la *Théorie générale*) inadéquat et maladroit ? Le propos semble justifié puisque la macroéconomie de la synthèse conduit à une analyse du chômage étrangère à celle de Keynes. L'auteur aurait donc commis une erreur méthodologique dans l'exposé dans sa thèse.

Notre analyse du rôle de l'incertitude dans la *Théorie générale* et plus précisément dans la théorie de chômage involontaire invite à grandement relativiser ce point de vue. Keynes, dans l'exposé du principe de demande effective au chapitre 3, fixe le taux de salaire et autres coûts de facteurs. Mais, nous dit-il, « cette simplification, dont nous nous affranchirons plus tard, est introduite à seule fin de faciliter l'exposé. Que le salaire et les autres coûts de facteurs soient ou non sujets à variation, cela ne change rien à la substance du raisonnement » (1936, p. 54). L'auteur ne démontre cependant pas ici son assertion. Au chapitre 19, Keynes explique le motif de cette hypothèse de salaire nominal constant, conscient, de toute évidence, du risque auquel il s'exposait avec cette dernière : « Il eût été préférable que les effets des variations dans les salaires nominaux pussent être examinés plus tôt, car la théorie classique a été habituée à expliquer l'attitude supposée du système économique à s'ajuster de lui-même par une prétendue fluidité des salaires nominaux et, quand ceux-ci sont

:

rigides, à rendre cette rigidité responsable du non-ajustement. Mais il n'était pas possible de faire une étude complète de cette question avant d'avoir développé notre théorie» (Keynes 1936, p. 263).

Si Keynes ne s'est pas livré à une analyse détaillée des effets de la flexibilité du salaire sur le chômage avant le chapitre 19, c'est parce qu'il n'était pas logiquement possible de faire autrement. Plus précisément, il était indispensable de dresser une théorie des prix conventionnels. Keynes ne pouvait pas analyser pleinement les conséquences de la flexibilisation du salaire avant d'avoir exposé sa théorie de la détermination du prix de la monnaie, du capital et des titres et plus généralement du niveau général des prix, sans quoi, comme le prévoit le modèle de Glustoff, l'ajustement du taux de salaire est de nature à équilibrer le marché du travail. Le cadre d'incertitude radicale, en tant qu'il est nécessaire à la démonstration de l'inefficacité de la baisse de salaire sur le volume d'emploi, devait être posé avant de flexibiliser le salaire, faute de quoi la conjecture de Keynes (l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés) pour l'explication du chômage involontaire aurait perdu de sa force théorique. Supposer fixe le salaire dans l'exposé du chapitre 3 de la *Théorie générale* n'est pas le produit d'une maladresse de Keynes, mais bel et bien d'une réflexion théorique.

Keynes a-t-il pu accomplir pleinement son projet théorique ? Fort de l'hypothèse d'incertitude, l'économiste de Cambridge peut justifier la caractère aléatoire de la relation salaire-emploi et donc contester la généralité de la proposition néoclassique en vertu de laquelle la flexibilité des salaires assure le plein-emploi. Il existe une limite de taille au résultat de Keynes : si la baisse du salaire peut faire baisser la demande effective, les entrepreneurs peuvent également anticiper l'inverse et augmenter le niveau d'emploi. Il apparaît entre les lignes du chapitre 19 qu'en somme, tout est possible, et que rien n'est réfutable. C'est d'ailleurs aussi le travers de nombreux travaux post-keynésiens qui posent de manière *ad hoc* des fonctions d'anticipation dans le sens qui convient au modélisateur. C'est pourquoi il apparaît que cette hypothèse d'incertitude, comme fondement à la réfutation du lien « orthodoxe » salaire-emploi, n'est pas pleinement satisfaisante⁶.

⁶ De toute évidence, il est nécessaire de faire appel à d'autres considérations que celles liées à l'incertitude, telles que l'hypothèse d'asymétrie entre détenteurs du capital financier et entrepreneurs. Pour de plus amples développements sur la question, nous vous rapportons à notre thèse intitulé *Chômage et marché financier* (2006).

Conclusion

L'incertitude ne joue manifestement pas le rôle que lui attribuent les post-keynésiens dans la théorie keynésienne du chômage. Elle n'entre pas en jeu en tant qu'origine du chômage, mais en tant que déterminant du lien entre variation de salaire et variation du volume d'emploi. En tant qu'elle permet de remettre en cause la généralité de la relation néo classique entre salaire et emploi, nous comprenons dès lors pourquoi Keynes accorde une telle importance à l'incertitude. Cependant, elle a la faiblesse de produire un résultat qui finalement n'est jamais réfutable.

Il apparaît ainsi que le projet de recherche keynésien reste ouvert. L'école post keynésienne, qui a déjà contribué à la construction d'une théorie de l'économie monétaire de production, devrait s'atteler à la question de savoir comment il est possible de rendre compte théoriquement de l'intuition de Keynes selon laquelle une baisse des salaires, en déprimant la demande globale, conduit non pas à diminuer le chômage mais à l'augmenter.

Bibliographie

C. Benetti 1998, « La structure logique de la théorie générale », *Cahiers d'Economie Politique*, n°31.

J. Cartelier 2000, « De la *Théorie générale* aux modèles de défaut de coordination », *Cahiers d'Economie Politique*, n°36.

J. Cartelier 1996, « Chômage involontaire d'équilibre : Asymétrie entre salariés et non-salariés, la loi de Walras restreinte », *Revue Economique*, pp 655-666.

J. Cartelier 1995, *L'économie de Keynes*, Bruxelles, De Boek Université, collection Ouvertures économiques, série Ballise.

O. Faverau 1985, « L'incertain dans la révolution keynésienne », *Economies et Sociétés*, Série PE n°3, mars, pp 29-72.

E. Glustoff 1968, « On the existence of a Keynesian Equilibrium », *Review of Economic Studies*, n°35, pp 327-334.

J. M. Keynes 1936, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduction française, Payot, Paris, 1969.

J.M. Keynes 1936-b, *General Theory of employment, interest and money*, in *The Collected writings of John Maynard Keynes*, vol. VII, Londres, Macmillan St Martin's press.

T. Laurent et H. Zajdela 1999, « Emploi, salaire et coordination des activités », *Cahiers d'économie politique*, n°34.

N. Piluso 2006, *Chômage et marché financier*, Thèse de doctorat, Université de Paris X Nanterre.